COUPE FEMININE NOUVELLE-AQUITAINE 2017/2018
CALENDRIER DES HUITIEMES DE FINALE

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **DIMANCHE 11 MARS 2018 à 15H00.**

La durée du match est de 1 H 30 en deux mi-temps de 45 minutes, **Il n'y a pas de prolongation**. Il sera fait application de l'épreuve des coups de pied au but si les équipes sont à égalité à la fin de la rencontre.

Les arbitres et les arbitres-assistants seront désignés par les C.D.A des clubs recevants.
La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe visiteuse.

Les frais des officiels restent à la charge du club recevant (**réglés par virement par la LFNA – ne pas régler sur place**).
Aucun frais de déplacement ne sera perçu par les clubs visiteurs.

ACCES AUX MATCHES
Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCHES
Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI.**
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à pmouthaud@lfna.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant**.

ATTENTION !!!

- LA REGLE DES REMPLACEES-REMPLACANTES S'APPLIQUE.